

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/10/2008

Excusé : Mme VASSELIN

BULLETIN MUNICIPAL

Dans le bulletin de juillet, à la rubrique « A vous de trouver un nom » peu de réponse dans la boîte à idées déposée dans le hall d'accueil de la mairie, c'est pourquoi le conseil municipal décide de faire participer les enfants des écoles pour rechercher un nom au bulletin d'informations de la commune. Deux parutions par an sont maintenues janvier et juillet.

SITE INTERNET-CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE

Le conseil approuve le contrat avec la société NOTRE INFO DIGITAL pour une durée de 3 ans, renouvellement par tacite reconduction et autorise le maire à signer. Ce contrat a pour but la conception, la réalisation, la maintenance du site. La commune pourra modifier elle-même les informations contenues sur le site.

VŒUX DU MAIRE 2009

Les vœux du maire auront lieu le 24 janvier à 11 heures ainsi que l'accueil des nouveaux habitants.

CONVENTION SATESE-STATION D'EPURATION

Le conseil approuve les clauses de la convention et autorise le maire à signer.

But de la SATESE :

- contrôler le fonctionnement de la station d'épuration
- Diagnostiquer les dysfonctionnements éventuels
- Evaluer les performances épuratoires

CONGRES DES MAIRES

Compte rendu par Bruno SERVIAN

Les points principaux évoqués :

- Les communes sinistrées par les orages
- Regroupement des services tel que : DDA-DDE ; gendarmerie-police ; impôts –trésor public ; assedic-anpe.
- Sauvegarder l'hôpital de Die, service chirurgie.

DEGATS D'ORAGES

Lecture du compte rendu du SMBV concernant les ruisseaux Bost et Meillasse.

COMPTE RENDU DU GIC

- Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour les locaux à usage industriel qui s'acquittent par leur propre moyen de l'enlèvement de leurs déchets.
- Autorisation du lancement d'une consultation pour le marché de gestion de la déchetterie.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Par 10 voix pour, 4 voix contre, 1 abstention

Le conseil décide de participer à l'étude financière et fiscale préalable à la mise en place de la communauté d'agglomération, les résultats de l'étude permettront de décider en connaissance de cause poursuivre ou non dans ce projet.

BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur DESCOMBES Bernard qui informe le conseil qu'il n'assurera plus la responsabilité de la bibliothèque municipale et qu'il propose Madame LEROY Chloé pour lui succéder.

Monsieur le Maire fait part également du courrier de la bibliothécaire de la médiathèque départementale qui souhaite un rendez-vous pour examiner les problèmes de locaux, sachant que la bibliothèque est installée provisoirement dans l'ancienne salle de réunion de la mairie.

LES JEUNES DEMANDENT UNE SALLE POUR SE RENCONTRER

Actuellement le conseil n'a pas de local à mettre à la disposition des jeunes, mais il est précisé que Monsieur DROUILLEAUX a installé des jeux dans son bar.

P.O.S-MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA ZONE NC AGRICOLE

Le devis de Mme BLANCHET bureau d'études est accepté pour un montant de 3468 € TTC

ZONE ARTISANALE

Monsieur BOUVET signale un problème d'évacuation des eaux pluviales à la zone artisanale.

PASSERELLE POUR PIETONS-ACCES ECOLE ELEMENTAIRE

Une réunion est prévue sur le terrain avec Mme COIGNET du CAUE et la MISE le 4 novembre.

CIMETIERE

A propos des cyprès, aucun cyprès ne sera abattu décision prise à la suite d'une visite au cimetière, par contre le conseil envisage une réfection des allées.

URBANISME

Le conseil examine les dossiers suivants :

- Permis de construire de Monsieur ROLLAND Claude, terrain au village, 3 logements avec garage,
- Permis de construire de Monsieur MAGNAUD Francis, lotissement les chirouzes, maison individuelle
- Déclaration préalable de RICCI Anthony, quartier Valensayes, installation de panneaux photovoltaïques.

GRT GAZ (filiale gaz de France)

Informations sur un projet de doublement du pipe line de transport de gaz